

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Séance du 25 février 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39.

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 22h26.

Étaient présents à la CCI :

Amagney : M. Thomas JAVAUX **Audeux** : Mme Laurence GAUTHIER suppléante de Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, Mme Laurence MULOT, M. Thierry PETAMENT (jusqu'au 10), M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Agnès MARTIN **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART** (à partir du 4) **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Chevroz** : M. Franck BERNARD **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à partir du 4) **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT (jusqu'au 33) **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 4) **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 3 et jusqu'au 4) **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pugey** : M. Frank LAIDIE (à partir du 3) **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Vieilley** : M. Franck RACLOT

Étaient présents en visio-conférence :

Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU (à partir du 4) **Besançon** : Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (à partir du 3), Mme Aline CHASSAGNE (à partir du 3), Mme Annaïck CHAUVET (à partir du 5), Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (à partir du 3), Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, Yannick POUJET (à partir du 4), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champoux** : M. Romain VIENET **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON (à partir du 3) **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER (à partir du 3) **Fontain** : Mme Martine DONEY (à partir du 5) **François** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : M. Patrick OUDOT (à partir du 4) **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Larnod** : M. Hugues TRUDET (à partir du 5) **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD (à partir du 4) **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY (à partir du 5) **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Villars Saint-Georges** : M. Didier TODESCHINI suppléant de M. Damien LEGAIN **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Étaient absents :

Besançon : M. Hasni ALEM, M. Philippe CREMER, M. Cyril DEVESA **Chalèze** : M. René BLAISON **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI

Secrétaire de séance :

M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote :

M.-J. BERNABEU à J.-P. MICHAUD, H. ALEM à A. TERZO, N. BOUVET à A. MARTIN, F. BRAUCHLI à A. POULIN, C. CAULET à M. ETEVENARD, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à N. SOURISSEAU, J. CHETTOUH à M. ZEHAF, P. CREMER à K. BERTAGNOLI, B. CYPRIANI à A. VIGNOT, C. DEVESA à F. BOUSSO, L. GAGLILOLO à A. LAROPPE, S. GHARET à A. BENEDETTO, A. GHEZALI à F. BAEHR, V. HALLER à N. SOURISSEAU, P.-C. HENRY à L. FAGAUT, D. HUGUET à A. LAROPPE, M. LEMERCIER à M. LAMBERT, C. MICHEL à S. COUDRY, M.-T. MICHEL à M. ETEVENARD, T. PETAMENT à M. LAMBERT (à partir du 11), M. PIGNARD à L. FAGAUT, Y. POUJET à S. COUDRY, F. PRESSE à A. POULIN, K. ROCHDI à A. MARTIN, J.-H. ROUX à N. BODIN, J. SORLIN à N. BODIN, G. SPICHER à O. GRIMAITRE, C. VARET à G. BAILLY, S. WANLIN à F. BAEHR, C. WERTHE à G. BAILLY, R. BLAISON à L. ALLAIN, C. MAGNIN-FEYSOT à L. ALLAIN, O. LEGAIN à F. BAILLY, R. VIENET à B. LOUIS, C. BOTTERON à M. FELT, V. DRUGE à L. GAUTHIER, J.-F. MENESTRIER à F. BERNARD, M. LEOTARD à G. BAULIEU, M. DONEY à P. CONTOZ, E. BOURGEOIS à P. AYACHE, P. OUDOT à D. GAUTHEROT, J. SIMONDON à V. FIETIER, J.-P. JANNIN à P. CONTOZ, C. LINDECKER à V. FIETIER, P. CORNE à F. TAILLARD, D. PARIS à G. GAVIGNET, L. BERNARD à H. BERMOND, A. OLSZAK à P. CHANEY, J.-M. BOUSSET à C. BARTHELET, N. DUSSAUCY à H. ASTRIC, A. BIHR à P. ROUTHIER, B. VUILLEMIN à D. HUOT, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, J.-C. CONTINI à G. ORY, M. VIPREY à P. SIMONIN

Délibération n°2021/005529

Rapport n° 3 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du conseil

Rapporteur : Anne VIGNOT, Présidente

Commission : Organisation de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020 donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 11 février 2021 a pris les décisions suivantes :

Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 03/12/2020

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente:

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

Conformément aux dispositions de la loi du 14 novembre 2020 et de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, le Bureau doit voter au scrutin public.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Loïc ALLAIN comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 03/12/2020.

Commission n°01 : Relation avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Transfert de garantie d'emprunt au profit de LOGE.GBM dans le cadre d'une fusion absorption de Grand Besançon Habitat par la SAIEMB Logement. Garantie de Grand Besançon Métropole à LOGE.GBM à hauteur de 50 % d'un prêt d'un montant total de 175 261 € auprès de la CAFFIL (Caisse Française de Financement Local).

A l'unanimité, le Bureau :

- a acté le transfert de la garantie d'emprunt,
- a adopté cette délibération,
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre du transfert.

Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (11 février 2021)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la demande de garantie d'emprunt déposée en matière d'habitat par l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS – HABITAT 25 pour un montant de 1 131 250,00 €.
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Ajustements techniques - Rémunération d'agents en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- a définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente :
 - à l'emploi de cadre expert à la Direction Coordination Contrat de ville qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
 - à l'emploi de chef de service à la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur et Commerce qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
 - à l'emploi de chargé de mission à la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur et Commerce qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;

- à l'emploi de chargé de mission à la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur et Commerce qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- à l'emploi de chef de service à la Direction Performance et Conseil de Gestion qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- à l'emploi de chargé de mission au Pôle Services Techniques, Urbanisme et Environnement qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux contrats à intervenir dans ce cadre.

Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les recrutements suivants :

- un agent contractuel sur le poste d'assistant d'enseignement artistique « formation musicale » pour le Conservatoire à Rayonnement Régional à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste de technicien chargé d'étude au sein de l'ATMO Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste de technicien chargé d'étude au sein du Département Architecture et Bâtiments, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;
- Et a autorisé Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Commission n°05 : Mobilités, modes doux et nouveaux usages, infrastructures

Signature de la convention tripartite pour l'exploitation de l'outil ISIS (Intégration Standardisée des Informations de Sûreté)

A l'unanimité, le Bureau:

- s'est prononcé favorablement sur le projet de convention tripartite entre l'Etat, Grand Besançon Métropole et Keolis,
- a autorisé Mme la Présidente, ou son représentant, à :
 - o signer la convention annexée au rapport.

Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations

Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Bourgogne Franche-Comté - Validation des demandes de portage sollicitées dans le cadre de la tranche annuelle 2019 du Plan Pluriannuel d'Intervention de l'EPFL 2021-2025

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les opérations pour lesquelles un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2021 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2021-2025 »,
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter pour le compte de Grand Besançon Métropole l'inscription de cette opération au programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL.

Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique

Soutien au laboratoire UTINAM relatif au projet de recherche franco-suisse NAPARDI « Nanoparticules dans l'industrie 4.0 »

A l'unanimité, le Bureau :

- a prit connaissance de la convention de partenariat avec l'Université de Franche-Comté,
- s'est prononcé favorablement sur la proposition d'attribuer une subvention de 5 000 € au titre de la ligne « Coopérations » à l'Université pour contribuer à la réalisation du projet de recherche franco-suisse concernant le développement de cartouches de filtres à nanoparticules,
- a autorisé Mme la Présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'Université de Franche-Comté.

☞ R. 9 - Initiative Doubs Territoire de Belfort Soutien financier du Grand Besançon 2021

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la participation financière de la Communauté Urbaine du Grand Besançon à Initiative Doubs Territoire de Belfort pour un montant total de 15 000 € au titre de l'activité 2021.
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

☞ R. 10 - Enseignement supérieur et Recherche Bourses Victor Hugo Subvention UFC

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'université de Franche-Comté à hauteur de 14 120 € dans le cadre du soutien à 2 bourses Victor Hugo,
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

☞ R. 11 - Enseignement supérieur et Recherche Diffusion de la culture scientifique et technique Subvention Université Ouverte (UFC)

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté à hauteur de 10 500 € au titre du fonctionnement de l'Université Ouverte,
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

☞ R. 12 - Soutien Gare Btt 2021 - L'accès à l'emploi pour les habitants des communes aux alentours de Besançon

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur le soutien de Grand Besançon Métropole au GARE BTT à hauteur de 5 000 €.

Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable

☞ R. 13 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association « Foire aux saveurs d'Automne »

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution à l'association « Foire aux saveurs d'automne » d'une subvention exceptionnelle de 800 € au titre du fonds « Actions de sensibilisation au développement durable », pour couvrir les frais liés à l'annulation de la 30e Foire aux saveurs d'automne en raison de la pandémie de CORONAVIRUS et suite à une demande de l'association, la subvention étant calculée sur la base d'un forfait de 40% du montant de l'aide initialement allouable.
- a autorisé Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

☞ R.14 - Lutte contre la précarité énergétique - Signature d'une convention entre GBM et Enedis pour la mise à disposition gratuite de données

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le présent rapport ;
- a autorisé Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les deux conventions annexées au rapport.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président